

LA CITÉ DES ARTS DE LA RÉUNION, PRÉCURSEUR DANS L'OCÉAN INDIEN

Depuis 1995 et l'expérience de la Cité de la Musique, le projet expérimental nommé Démos est devenu en 2015 un projet phare de la Philharmonie de Paris. Entre 2016 et 2018, l'objectif est d'impliquer près de 3.000 enfants dans 30 orchestres répartis sur tout le territoire français, outre-mer compris.

La Cité des Arts de La Réunion a ouvert ses portes au mois de février 2016 avec une ambition forte, démocratiser les arts. Le projet Démos, destiné à des enfants issus de quartiers populaires et conçu sur des phases de 3 ans, ne pouvait que séduire notre structure culturelle, équipement réalisé par la CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion). La Réunion devient ainsi précurseur dans le déploiement du dispositif Démos en outre-mer. La Guadeloupe emboîte le pas fin 2017.



LA NOUVELLE AMBITION NATIONALE DE DÉMOS : 100 ORCHESTRES D'ICI 2021

L'éducation artistique est une priorité culturelle nationale de sorte que la totalité des enfants puissent avoir une pratique artistique durant les premières années de leur scolarité. Le projet Démos s'inscrit totalement dans cette démarche.

Afin que les résultats très encourageants constatés lors des premières phases infusent en profondeur et largement notre société, la Philharmonie de Paris souhaite déployer le dispositif de façon très significative en passant de 3.000 à 10.000 enfants concernés entre 2018 et 2021, en ciblant les 1.500 quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales défavorisées. Elle souhaite également renforcer ses liens avec l'Education nationale dans le cadre de son dispositif d'éducation artistique.

À La Réunion, la Philharmonie de Paris espère renforcer le dispositif Démos en permettant, à moyen terme et avec le soutien de ses partenaires locaux, la création d'un 2ème orchestre dans le Sud de l'île.



3

LE PROJET DÉMOS

LE PROJET

Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre.

Dans une cohérence pédagogique et artistique globale, il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes.

Le projet s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers relevant de la "Politique de la Ville" ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique.



LE PROJET

LES OBJECTIFS

- Sortir de la reproduction sociale en changeant les usages sociaux de la musique classique.
 - Accéder à la musique classique à travers une pédagogie collective.
- Favoriser un système de coopération qui rapproche des cultures professionnelles habituellement peu en contact : le champ social et le monde de la culture et renforcer ainsi l'efficacité de la démarche éducative.
- Accompagner les **réformes et les innovations** mises en oeuvre dans les conservatoires, écoles de musique ou par des orchestres professionnels :
- √ En valorisant le travail des écoles de musique et/ou des orchestres particulièrement dans le registre de la pratique collective;
 - ✓ En élaborant et en co-construisant des programmes de formation.
- Créer une dynamique nationale et territoriale innovante impliquant les élus, les structures culturelles (orchestres, conservatoires, écoles de musique), les acteurs sociaux (structures sociales de quartier, caf....), les services de l'Education nationale pour enrichir les politiques publiques en matière d'éducation artistique.



LE MODE D'EMPLOI

LA PÉDAGOGIE

Chaque enfant se voit confier **un instrument de musique** pendant 3 ans. Il le conserve s'il poursuit sa pratique musicale.

Il suit **4 heures de cours par semaine**, qui peuvent se dérouler en temps scolaire ou périscolaire dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter.

Ces séances, encadrées par deux musiciens et un professionnel du champ social ou de l'animation socio-culturelle, se font par groupes de 15 enfants qui apprennent la musique par famille d'instruments, avec des temps personnalisés par groupe de 2 à 3 enfants.

Les enfants d'un même territoire répètent une fois par mois en orchestre.



Démos privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants.

La musique est introduite dès les débuts de l'apprentissage : il s'agit de faire sonner l'instrument et de jouer collectivement des pièces de répertoire arrangées pour s'adapter aux niveaux des enfants. Les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées progressivement avec la pratique.

La pratique du chant et de la danse favorise une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique.

L'apprentissage est complété par une fréquentation de lieux de culture (concerts, musées, ateliers de lutherie...).



A PÉDAGOGIE

7

Le département Education & Ressources de la Philharmonie, dont Démos est un projet-phare, a pour mission de mettre en œuvre des politiques éducatives et culturelles permettant de renouveler et élargir les publics de la musique, et d'initier de nouvelles pratiques en lien avec le développement des territoires. Les outils élaborés dans Démos sont donc appelés à être partagés, notamment avec les conservatoires impliqués dans le projet.

LE RÉFÉRENTIEL DÉMOS EN LIGNE

Le référentiel permet de transmettre les principes directeurs et les savoir-faire acquis de Démos sur les différentes dimensions du projet :

- pédagogie collective,
- · aspects sociaux,
- pratiques professionnelles,
- politiques publiques territoriales...

Il rassemble des ressources en ligne organisées au sein d'un site internet dédié :

- outils de pédagogie musicale,
- matériel musical (partitions, enregistrements...),
- · vidéos d'ateliers,
- interviews des acteurs de Démos.
- chartes de coopération...

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Démos accompagne les professionnels à travers des programmes de formation correspondant aux besoins identifiés par l'équipe projet.

Les formations autour du programme musical :

Un programme de formation correspondant au programme musical et aux besoins pédagogiques de chaque orchestre est proposé tant aux musiciens professionnels qu'aux travailleurs du champs social, permettant ainsi de renforcer la cohésion du trinôme au sein de chaque groupe.

Les formation autour du travail social :

Un programme de formation est également adressé aux travailleurs du champ social ainsi qu'aux musiciens professionnels, favorisant l'appropriation des outils culturels au sein du champ social.

LES ENCADRANTS PROFESSIONNELS

Un des points forts du projet Démos, confirmé par une expérience de 7 années de fonctionnement, est d'avoir posé un principe d'encadrement éducatif par des partenaires aux compétences complémentaires : des musiciens et des travailleurs sociaux ou des animateurs venus de l'éducation populaire.

LES INTERVENANTS ARTISTIQUES

L'animation artistique des ateliers est assurée par des instrumentistes professionnels, des chefs de choeur et des danseurs.

À La Réunion, c'est l'une des musiciennes de l'orchestre qui assure la coordination en étroite collaboration avec les responsables pédagogiques du projet à l'échelle nationale.



LES CHEFS D'ORCHESTRE

Chaque orchestre est suivi par un chef.

Le projet réunit un collectif de jeunes professionnels de haut niveau qui s'impliquent dans l'ensemble des réflexions pédagogiques.

En région, le chef de chaque orchestre est choisi en concertation avec la structure porteuse du projet sur le territoire. À La Réunion, il s'agit de Denis Lapôtre, directeur adjoint du CRR (Conservatoire de la Région Réunion).



LES

PROFESSIONNELS

LES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL

Chaque structure sociale nomme un référent terrain pour encadrer les ateliers aux côtés des intervenants artistiques.

Le lien avec les familles, les écoles et les structures d'enseignement spécialisées repose sur les compétences de ces professionnels du champ social (animateurs socio-culturels ou éducateurs).



LES LIENS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Le projet Démos, dans sa première phrase, a d'abord été conçu avec des partenaires du champ social, pour faciliter la relation de proximité avec les enfants et leur famille et pour inclure dans les orchestres un pourcentage significatif d'enfants potentiellement décrocheurs. Néanmoins, le dispositif a toujours été, d'une façon ou d'une autre, en lien avec l'école.

Avec le développement de Démos au plan national, les liens avec l'Education nationale se sont sensiblement consolidés et plusieurs niveaux de partenariats se sont mis en place, en fonction des territoires.

UN LIEN SYSTÉMATIQUE ENTRE LE CHAMP SOCIAL ET L'ÉDUCATION NATIONALE

Les professionnels du champ social (et notamment ceux des dispositifs de Réussite Educative) font le lien avec les écoles. Ils travaillent avec les enseignants sur le parcours éducatif global des enfants. Un tiers des enfants impliqués dans le projet Démos sont repérés par les enseignants des territoires concernés. Les professionnels du champ social créent par ailleurs des dynamiques qui s'intégrent dans les projets d'éducation artistique et culturelle des écoles (concert des groupes Démos dans les écoles, invitations à des concerts dans des salles du territoire,...).



LES IMPACTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Démos suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de la première phase, plus de 50% d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage musical.

Le dispositif, à la fois ouvert et structuré, fait évoluer la relation des enfants aux apprentissages (gain des capacités d'attention et de la concentration, goût de l'effort, rigueur et assiduité) et améliore leur confiance en soi (regards positifs portés par les familles et l'encadrement éducatif).

Il développe également respect de l'autre, envie de communiquer et expressivité.



La motivation des parents dans l'accompagnement de leurs enfants et leur adhésion aux objectifs éducatifs constituent une des clés de réussite du projet. Chaque rencontre avec eux est l'occasion d'échanger sur le projet. Démos leur propose également d'entrer dans une approche sensible de ce que vivent leurs enfants en participant à des ateliers conçus pour eux.

Enfin il s'agit plus largement de faire entrer la musique dans la vie familiale quotidienne. En effet, au-delà du seul plaisir de l'écoute, Démos défend l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale.

11

LES IMPACTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

DÉMOS, UN SYSTÈME DE CO-CONSTRUCTION

Le déploiement de Démos répond à des enjeux nationaux d'accès à la culture et accompagne une réflexion sur l'évolution de l'éducation musicale partagée par de nombreux acteurs, partout en France. La méthode adoptée consiste à adapter le modèle à des réalités de terrain et à entrer dans une démarche systématique de co-construction avec les partenaires du projet.

Les principes du déploiement national

La Philharmonie a constitué une trentaine d'orchestres Démos depuis septembre 2015. Les négociations avec les différents territoires visaient à répondre à divers enjeux :

- identifier des territoires classés Politique de la Ville ou situés dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique culturelle,
- déployer le modèle sur l'ensemble du territoire français en respectant un équilibre relatif c'està-dire en mettant en place a minima un orchestre par région,
- être en capacité de répondre à des solliciations qui émanent de certains territoires répondant aux critères de Démos. Ces territoires ont parfois déjà mis en place une politique d'éducation musicale et souhaitent l'amplifier selon les principes de Démos. D'autres ont repéré le modèle et expriment le désir de le mettre en place dans le cadre d'une politique territoriale globale.

REMISES D'INSTRUMENTS GASPARD SAINTE-MARIE JACQUES COEUR SAINT-DENIS LA MONTAGNE SAINT-DENIS SAINT-DENIS PRIMA CHAUDRON SAINT-DENIS RIVIÈRE DES PLUIES SAINTE-SUZANNE SAINTE-SUZANNE

Le système de coopération animé par Démos

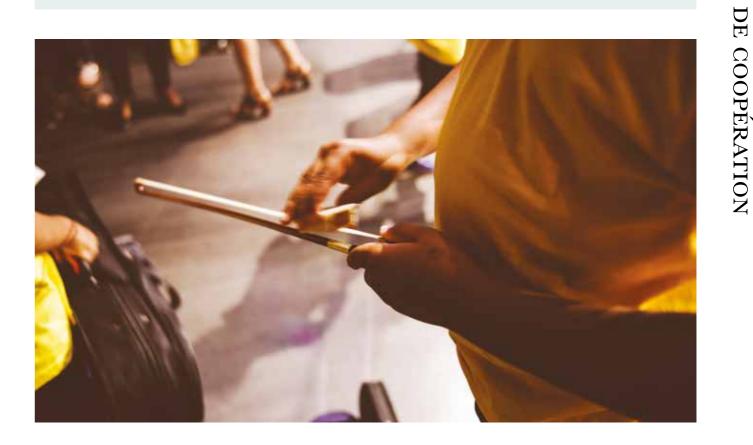
En Île-de-France ou en région, le principe consiste à animer un système de coopération complexe qui fédère les énergies. À La Réunion, ces énergies sont portées par :

- Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR),
- Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion (CAF),
- Les acteurs sociaux : Programme de Réussite Éducative (PRE), Politique de la Ville, le Club Animation Prévention de Saint-Denis, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Suzanne, Centre Social de la Rivière des Pluies à Sainte-Marie, *Lèv la Tête Mariens* et diverses associations à caractère social et culturel.

N

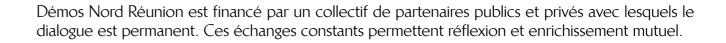
SYSTÈME

- · Conservatoire de la Région Réunion,
- Dispositif Orchestre à l'école (OAE).



13

LE MODÈLE PARTENARIAL





160 000 EUROS PHILHARMONIE DE PARIS



40 000 EUROS CAF



60 000 EUROS SPL TERRITO'ARTS



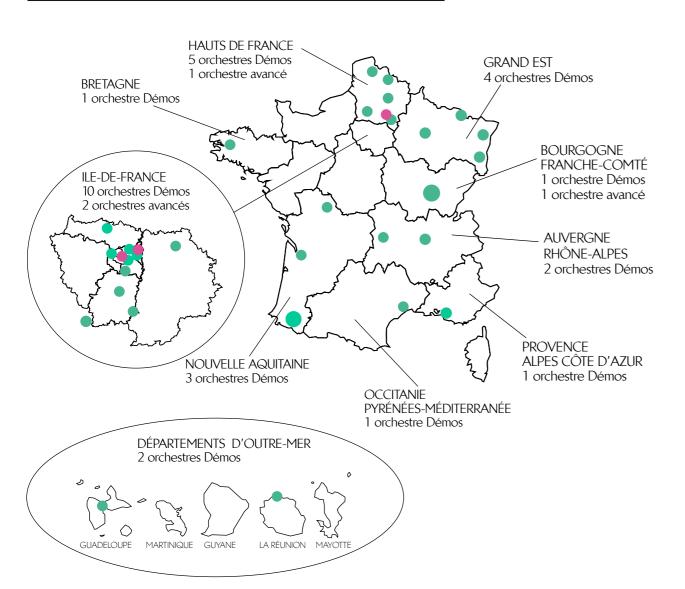
15

KEI

RÉPARTITION ACTUELLE DES ORCHESTRES

: 30 ORCHESTRES DÉJÀ EN PLACE OU CONFIRMÉS

• : 4 ORCHESTRES AVANCÉS



DÉMOS : HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 2018-2022

Les orchestres sont constitués pour 3 années.

Le coût annuel d'un orchestre est estimé à 235 000 €.

HYPOTHÈSES DE MONTÉE EN CHARGE

SCÉNARIO POUR 100 ORCHESTRES		
2018 / 2019	50 ORCHESTRES	
2019 / 2020	75 ORCHESTRES	
2020 / 2022	100 ORCHESTRES	

FINANCEMENT GLOBAL DU PROJET		
	COÛT POUR 1 ORCHESTRE	TOTAL POUR 100 ORCHESTRES
ÉTAT	70 000 €	7 000 000 €
FONDS EUROPÉENS	15 000 €	1 500 000 €
MÉCÈNES	50 000 €	5 000 000 €
PARTENAIRES LOCAUX	110 000 €	11 000 000 €

EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT :

2018 - 2019 : 3 750 000 € 2019 - 2020 : 5 625 000 € HYPOTHÈSES

 DE

DÉVELOPPEMENT

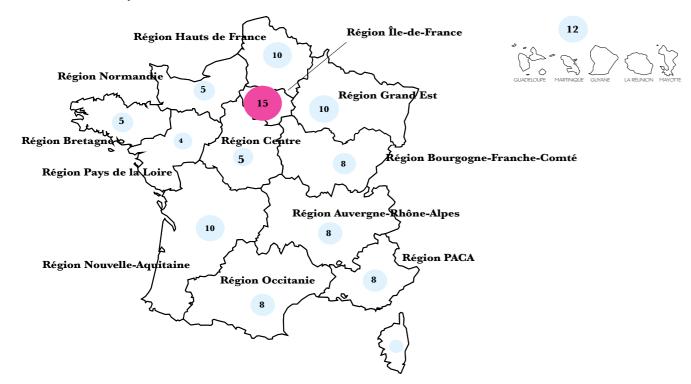
2020 - 2022 : 7 500 000 €



OBJECTIFS SEPTEMBRE 2018/2019 : 50 ORCHESTRES

Région Île-de-France Région Hauts de France Région Normandie 13. S. D. O. J. Région Grand Est Région Bretagne Région Centre Région Bourgogne-Franche-Comté Région Pays de la Loire Région Auvergne-Rhône-Alpes Région Nouvelle-Aquitaine 3 Région PACA Région Occitanie

OBJECTIFS POUR 2020/2021 : 100 ORCHESTRES



LES GRANDS POSTES BUDGÉTAIRES

PERSONNEL ARTISTIQUE

Les enfants sont encadrés par des L'équipe Démos nationale Pour chaque orchestre : musiciens professionnels (4 heures par semaine), 1 chef d'orchestre, des chefs de choeur et des danseurs.

PERSONNEL PERMANENT ET **COORDINATEURS DE PROJET**

coordonne les orchestres en Île-de-France et accompagne le pilotage des orchestres en région. En région, les coordinateurs de d'arrangements musicaux, projet assurent le lien avec l'équipe

nationale et le suivi direct d'1 ou 2

orchestres.

- un dispositif d'évaluation.

FONCTIONNEMENT

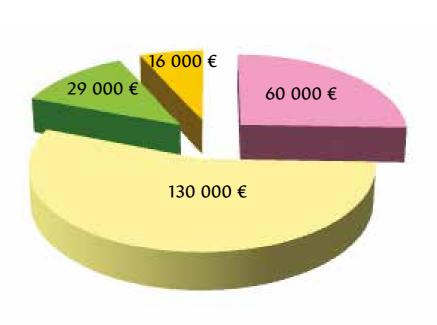
- un plan de formations pour les musiciens et travailleurs sociaux. - commande d'oeuvres et

instrumental. La composition de ce parc s'adapte aux spécificités du territoire.

LE PROJET DÉMOS

Chaque orchestre dispose d'un parc

LES INSTRUMENTS



LES PARTENAIRES NATIONAUX DU PROJET









par le fonds social européen

MAIRIE DE PARIS 🜙

PARTENAIRE SOCIAL PRINCIPAL



LILIAN THURAM, PARRAIN DU PROJET



PROJET DÉMOS NORD RÉUNION







LA FISCALITÉ DU MÉCÉNAT EN FAVEUR DE DÉMOS

PARTICULIERS

Déduction sur l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

DON ISF

Rédution de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune de 75% du montant du don, limitée à 50 000 € (à travers la Fondation Philharmonie de Paris).

ENTREPRISES

Déduction sur l'Impôt sur les Sociétés de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Contreparties plafonnées à 25% du montant du don.

LES MÉCÈNES [DU PROJET
---------------	-----------

MÉCÈNE PRINCIPAL





MÉCÈNE FONDATEUR



GRAND MÉCÈNE AMBASSADEUR



GRAND MÉCÈNE HISTORIQUE MÉCÈNE HISTORIQUE



The EHA Foundation

GRANDS MÉCÈNES











MÉCÈNES

















PROJET DÉMOS

DONATEURS

Philippe Stroobant

Tessa Poutrel Mehdi Houas Frédéric Jousset Pierre Kosciusko-Morizet Marc Litzler





VOS CONTACTS

PROJET DÉMOS

JOVANI LOUISE

Coordinateur du projet Démos Nord Réunion jovani.louise@citedesarts.re 0693 91 26 92

CITÉ DES ARTS

RAPHAËL BUHOT

Directeur général délégué de la Cité des Arts raphael.buhot@citedesarts.re 0692 91 63 41

CHRYSTEL MOREEL

Administratrice
Projet Démos
cmoreel@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 89 58 • + 33 (0)6 70 49 19 54